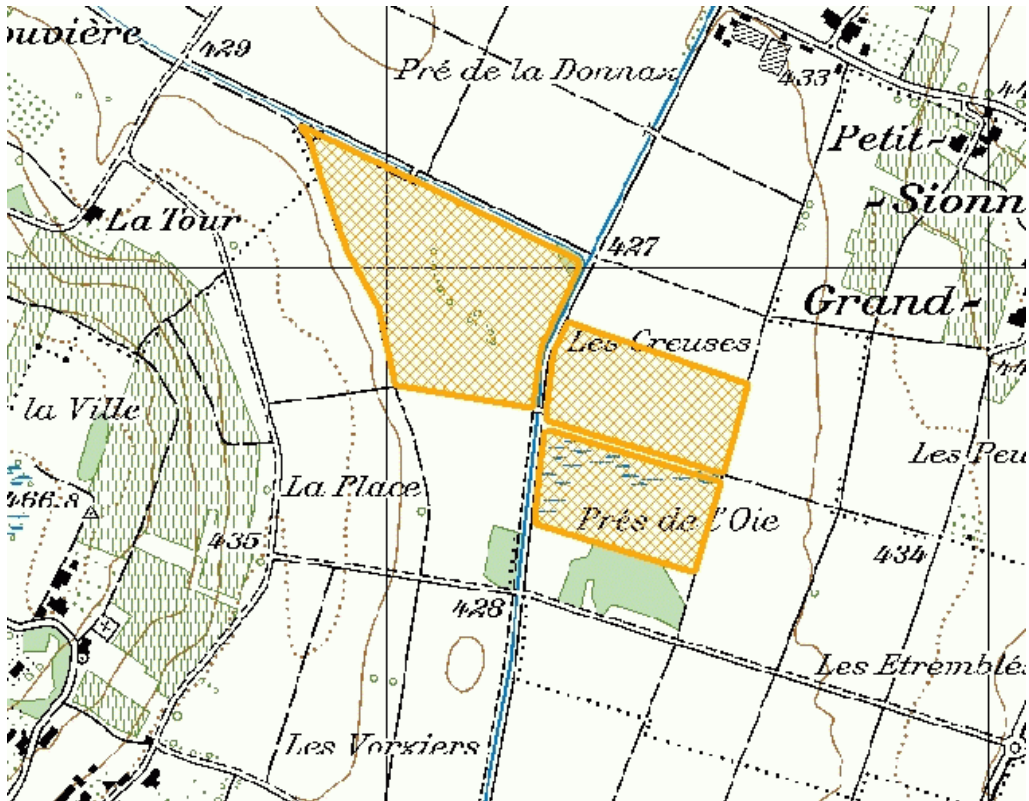


**FICHE DE MÉTADONNÉE**

Nom usuel	<b>MISES A BAN</b>
Classe	FFP_MISES_BAN (ID: 6707)
Thème(s) ISO	Agriculture, Forêt, flore, faune
Type de données	Polygone

Description	<p>Les mises à ban, (du verbe bannir) constituent - comme leur nom l'indique et par homologie avec la pratique de protection des cultures en zone agricole (vignoble notamment) - des surfaces interdites d'accès pour une durée déterminée en cours d'année.</p> <p>La pénétration par l'homme et les animaux domestiques (chiens surtout) est proscrite pour des raisons de protection de la flore et/ou de la faune en période sensible (floraison, nidification, etc).</p> <p>Utilisée dans une optique de protection de la nature, cette disposition (règlement L 4 05.08 est une particularité du canton de Genève.</p> <p>Les emplacements mis à ban sont déterminés chaque année par arrêté du Conseil d'état et signalés sur le terrain par des panneaux.</p>
Aperçu	

Partenaire	DT - Département du territoire
Responsable	Office cantonal de l'agriculture et de la nature
Contact	Yves Bourguignon
Téléphone	+4122 388 55 38
Email	<a href="mailto:yves.bourguignon@etat.ge.ch">yves.bourguignon@etat.ge.ch</a>
Site internet	<a href="https://www.ge.ch/parcourir#territoire_et_environment-agriculture_et_ecologie">https://www.ge.ch/parcourir#territoire_et_environment-agriculture_et_ecologie</a>

Format disponible	CSV, GDB, GML, KML, SHP
Mode de distribution	Accessible en consultation et en extraction pour libre utilisation (Open Data)
Restrictions d'utilisation	-

Date de mise à jour 13.05.2020  
Fréquence de mise à jour Annuelle

Méthode d'acquisition Digitalisation  
Précision 5 mètres  
Echelle d'affichage 2500 à 25000

#### ATTRIBUTS

Nom	Type	Taille	Description	Origine
OBJECTID	OID	4	Champ automatique avec l'identifiant de la base de chaque objet (Attention, ne pas l'utiliser comme identifiant unique permanent)	
NOM_LIEU	String	50	Nom du lieu-dit	
COMMUNE	String	35	Commune	
ESPECE_PRO	String	30	Espèce protégée par la mise à ban	
SHAPE.LEN	Double	0	Champ automatique donnant la longueur de chaque objet en m	
PROTECTION	String	20	Durée de la protection: - toute l'année - partie de l'année (temporaire)	
SHAPE	Geometry	4	Champ binaire automatique contenant la géométrie des objets	
SHAPE.AREA	Double	0	Champ automatique donnant la surface de chaque polygone en m2	

#### SERVICES EN LIGNE

Type	Adresse
Esri ArcGIS Rest	<a href="https://ge.ch/sitgags1/rest/services/VECTOR/SITG_OPENDATA_02/MapServer/6707">https://ge.ch/sitgags1/rest/services/VECTOR/SITG_OPENDATA_02/MapServer/6707</a>
WMS	<a href="https://ge.ch/sitgags1/services/VECTOR/SITG_OPENDATA_02/MapServer/WMSServer">https://ge.ch/sitgags1/services/VECTOR/SITG_OPENDATA_02/MapServer/WMSServer</a>

Référence spatiale CH1903+\_LV95  
Etendue 1122074  
2490741 2507552  
1115218

Aspects légaux Recueil systématique genevois (RSG) (lien générique)  
<http://www.ge.ch/legislation/>  
Réglement relatif à la mise à ban temporaire d'emplacements dignes d'intérêt au titre de la protection de la nature L 4 05.08  
Informations complémentaires <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/droit-federal/recueil-officiel.html>

---

*Date de mise à jour de la métadonnée : 13.05.2020*